

Décembre 2010

## VILLE D'OTHIS



Administrativement rattachée au canton de Dammartin-en-Goële (qui compte 23 communes), la commune d'Othis est située à l'extrémité Nord du Département de la Seine-et-Marne, à quelques kilomètres de l'aéroport de Roissy et à 40 km de Paris.

Les terres agricoles occupent un peu plus de la moitié du territoire communal. Othis comptait 6 517 habitants au dernier recensement, soit 25 fois plus qu'en 1968.

À la fois proche de l'aéroport et de la forêt d'Ermenonville, Othis a une position stratégique pour accueillir de nouvelles populations.

### MAIRIE D'OTHIS

4/6, rue Gérard-de-Nerval  
77280 Othis  
Tél. : 01 60 03 85 85

### Le Grand Paris doit se faire avec les Othissois et les habitants du bassin de vie de Roissy

Par sa position stratégique de « ville à la campagne » à quelques kilomètres de l'aéroport de Roissy, de Paris et de l'Oise, la ville d'Othis accueille chaque année de nouveaux habitants, dont beaucoup travaillent sur ou autour de la plateforme aéroportuaire.

La commune est par ailleurs située dans un bassin de vie appelé à accueillir de nouveaux logements et populations dans les années à venir.

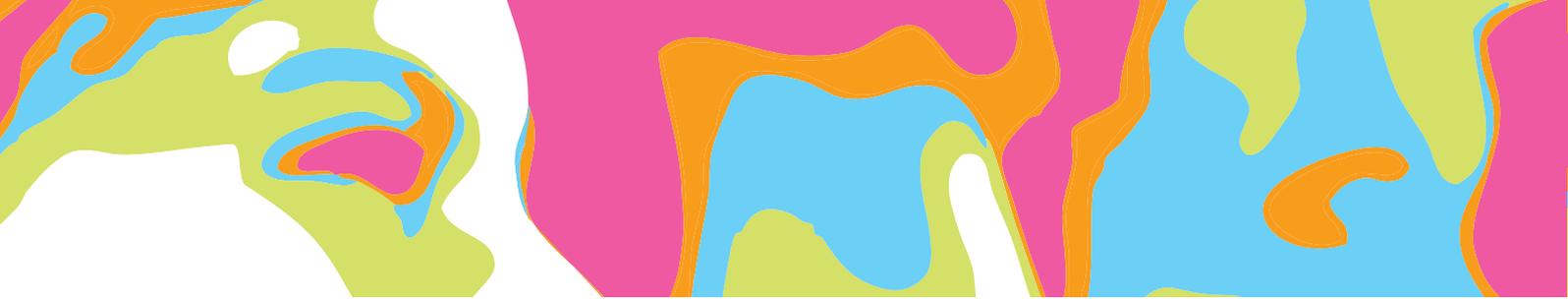
Ce bassin de vie bénéficie en effet d'atouts indéniables :

- un potentiel foncier permettant l'implantation de logements, services et zones économiques ;
- une croissance de l'emploi dans le département la plus forte en Ile-de-France ;
- un véritable potentiel touristique ;
- un cadre de vie préservé, conciliant territoires urbains et ruraux.

Outre le manque de services publics, il existe une carence de transports en commun et la plupart des habitants et employés de la plateforme de Roissy et de la Région francilienne doivent utiliser une voiture personnelle et emprunter des réseaux routiers aujourd'hui saturés.

Il est donc primordial de permettre aux habitants de la commune et du secteur de se rendre dans des conditions satisfaisantes et dans des délais raisonnables sur la plateforme, mais également d'anticiper les évolutions et besoins à venir, le bassin de vie du Nord Seine-et-Marne étant amené à accroître sa population.

**Bernard Corneille**  
Maire d'Othis



## Chiffres

Entre **10 000**  
et **30 000**

C'est le trafic moyen journalier sur les routes départementales D401 (portion Saint-Souplets, Dammartin-en-Goële, Othis) et D212 (portion Le Mesnil-Amelot, Mitry-Mory, Compans, Claye-Souilly).

Entre **30 000**  
et **50 000**

C'est le trafic moyen journalier sur la N2 (portion Dammartin-en-Goële, Mitry-Mory) et la N3 (portion Charny, Claye-Souilly).

Plus de **50 000**

C'est le trafic moyen journalier sur l'autoroute A104.

**S'**il n'est pas question de mettre en concurrence les territoires et les personnes, **il convient d'élaborer les projets indispensables aux besoins**, non dans les seuls termes du développement économique, du confort des voyageurs et passagers aériens et du rayonnement de la région capitale, mais en tenant également compte des besoins réels des populations locales, tant pour se rendre à leur travail que pour leurs activités annexes.

La ville d'Othis et l'ensemble du bassin de vie proche de l'aéroport sont appelés à se développer. Nous n'y sommes pas hostiles, mais ce développement ne se fera pas dans n'importe quelles conditions.

**Le développement doit en effet être maîtrisé et équilibré, et ce :**

- pour que les habitants profitent effectivement

**Il faut permettre aux territoires du Nord Seine-et-Marne de préparer leur avenir dans les meilleures conditions :**

- Secteur en croissance en terme de poids de population,
- Population parmi la plus jeune d'Ile-de-France,
- Nécessité de les accompagner dans les mutations économiques en cours et la valorisation de leurs activités et métiers pour une insertion économique durable dans la dynamique francilienne.

**Il est essentiel de travailler sur le long terme et d'anticiper les évolutions à venir :**

- prendre en compte les besoins existants mais également à venir,
- travailler à des simulations démographiques sur les secteurs en forte croissance.

**En matière de transports, il faut permettre aux habitants et employés domiciliés dans le Nord Seine-et-Marne de se rendre sur la plateforme aéroportuaire, dans la capitale et les banlieues voisines :**

- désengorger le réseau routier existant, notamment par l'achèvement du contournement Est de la Francilienne,
- travailler à de nouvelles solutions de transport en commun,
- interconnecter ce bassin de vie avec les autres.

des retombées positives, à savoir le partage des richesses et de l'emploi,

- pour qu'il soit garanti aux habitants un cadre de vie préservé, les services publics indispensables et des équipements nécessaires à leurs familles,
- pour que l'aménagement du territoire avec l'accueil de nouvelles populations soit cohérent.

**Il apparaît donc essentiel de connecter nos bassins d'emploi et de vie** (cantons de Claye-Souilly, Dammartin-en-Goële et Mitry-Mory) **avec la plateforme de Roissy** et le reste du territoire francilien, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui, ni dans le projet de métro automatique proposé.



**Si le projet de métro automatique devait voir le jour, il conviendrait de le concevoir différemment pour qu'il soit effectivement un projet pour TOUS les Franciliens :**

**Concevoir le métro** comme une véritable boucle qui permette l'interconnexion des territoires et pas seulement le lien entre ces lieux et la plateforme de Roissy.

**Travailler à un tracé différent** qui ne fasse pas de l'aéroport le terminus d'une ligne, mais le lien entre l'est et l'ouest de la Région Ile-de-France.

**Connecter les territoires** du Nord Seine-et-Marne à la plateforme, à la capitale et aux autres banlieues.

Pour ce faire, **créer une nouvelle gare de retournement** au Mesnil-Amelot pour permettre à la fois l'implantation d'un atelier-garage, d'une gare voyageurs, de parkings relais et ainsi connecter les territoires entre eux.

**Garantir les financements parallèles** nécessaires à l'amélioration de l'existant et à la réalisation des aménagements routiers prévus de longue date.

## Chiffres

### 2 heures

C'est le temps de transport en commun minimum pour se rendre d'Othis à la Défense.

### 2 406

C'est le pourcentage d'augmentation de la population d'Othis entre 1968 (260 habitants) et 1999 (6 517 habitants).

### 12 000

C'est le nombre de Seine-et-Marnais qui travaillent sur la plateforme aéroportuaire et doivent pouvoir s'y rendre quotidiennement.



## En conclusion, la ville d'Othis reste dubitative sur la pertinence de ce projet de métro automatique et ce :

- **quant aux objectifs affichés** qui semblent privilégier le rayonnement de la capitale au détriment de la qualité de vie et de l'emploi des Franciliens ;
- **sur les modalités concrètes de sa réalisation**, le tracé actuel faisant de Roissy une terre terminus, d'arrivée ou de départ vers d'autres destinations et non un territoire connecté au bassin de vie de Roissy et bénéficiant aux populations de celui-ci ;
- **sur l'accessibilité sociale** et la tarification appliquée, aucune garantie n'étant à ce jour apportée sur les futurs exploitants et l'application du Pass Navigo par exemple ;
- **sur le financement**, les coûts de ce projet - estimés à 23 milliards d'euros sans compter l'aménagement des gares - paraissant démesurés au vu du désengagement constant de l'État dans l'ensemble de ses domaines régaliens, qu'il s'agisse de l'éducation, de la santé ou de la sécurité ;

- **sur la gouvernance** enfin, la société du Grand Paris disposant de pouvoirs très étendus en matière d'urbanisme, remettant en cause les principes de décentralisation et le respect des compétences des communes en matière d'aménagement.

## Quoi qu'il en soit, si la réalisation de ce métro automatique devait se faire, il ne devrait en aucun cas remettre en cause les besoins essentiels et urgents, à savoir :

- l'amélioration de l'existant ;
- la mise en œuvre du plan de Mobilisation pour les transports de la Région Ile-de-France, approuvé par les 8 départements franciliens (renouvellement, renforcement et modernisation des RER, amélioration et remplacement des rames « petits gris » du Transilien notamment) ;
- la réalisation des aménagements routiers prévus.

## Il convient donc prioritairement, dans l'intérêt des habitants de la ville d'Othis et de son bassin de vie :

- **d'améliorer l'existant (RER, ligne K) ;**
- **de prolonger le RER E à l'ouest et à l'est et le RER B jusqu'à Saint-Mard ;**
- **de créer un Transport en commun en site propre (TCSP) entre Roissy et Marne-la-Vallée ;**
- **de mettre à l'étude la liaison Roissy Marne-la-Vallée dans le prolongement de la liaison Creil Roissy via la Ligne à Grande Vitesse par TER ou navettes rapides ;**
- **de réaliser le contournement Est de l'aéroport (Francilienne) ;**
- **de doubler le tunnel entre Châtelet les Halles et la Gare du Nord pour limiter les retards ;**
- **de réexaminer le projet de tangentielle ferrée Nord/Sud en Seine-et-Marne.**